

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3851)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 316

présenté par

M. Breton, M. Moreau, Mme Boyer, M. Vitel, M. Sermier, M. de Mazières, M. Le Fur, M. Gérard,
M. Tétart, M. Fromantin et M. Voisin

ARTICLE 14 DECIES

Au premier alinéa, substituer au mot :

« modifier »

le mot :

« simplifier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.